
MONTREUIL, le 20/09/2023

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE- E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE-E (Siège-DII - Itinérants)
du 20/09/ 2023

La délégation Force Ouvrière était composée de : Michael CORRIETTE
José PINTO (absent -excusé)

Séance présidée par Mostafa RHARADE et Patricia FERNANDES

Ordre du jour

1. Approbation des PV du CSEE-SID de juillet 2023

Le procès-verbal de juillet a été approuvé.

2. Consultation sur le DUER et le PAPRI Pact 2023

M. RHARADE nous informe que les documents nous ont été remis et présenté au mois de juillet et nous propose de passer à l'avis du CSE-E SID.

Force Ouvrière : les élus rendent un avis **circonstancié**

Avis circonstancié : analyse DU/PAPRACT du CSEE SID 20 septembre 2023

À la suite de l'analyse des documents remis lors du précédent CSEE, les membres du CSEE SID constatent que les travaux concernant les DU et PAPRACT de l'établissement SID ont bien été réalisés au titre de l'année 2023.

Une première vigilance est recommandée pour repérer les dysfonctionnements de la mise en pratique des mesures de communication à destination des managers par rapport aux 4 unités de travail évaluées.

Notamment des formations, des réunions d'information et de sensibilisation devront être conduites à destination des managers de proximité concernant la démarche de prévention des risques professionnels.

Une seconde vigilance est recommandée pour repérer les dysfonctionnements dans la mise en pratique des mesures de prévention ; ainsi, l'employeur pourra proposer aux membres du CSEE les mesures de réajustements nécessaires.

C'est la raison pour laquelle les membres du CSEE maintiendront des contacts réguliers avec leurs collègues en charge de l'application des DU. L'objectif principal sera d'échanger sur les dangers auxquels ils sont exposés, les moyens mis à leur disposition et les difficultés rencontrées. Ainsi, les membres du CSEE mobiliseront l'ensemble de leurs prérogatives en matière de santé, sécurité et conditions de travail, notamment la prévention.

Enfin dans les prochains DU, une attention particulière devra être portée sur les mesures de prévention dans le cas de la mise en place du travail à distance à ne pas confondre avec le télétravail prévu à l'accord mis en place à l'Afpa, notamment pour réduire le risque de contamination à la covid ou tous autres événements le nécessitant.

Cependant, travailler chez soi peut avoir des effets délétères sur la santé mentale (stress, fatigue, anxiété, etc.) en raison des risques encourus par les travailleurs à distance :

- D'isolement social conséquence de l'éloignement géographique de la communauté de travail ;
- De suractivité se traduisant par une charge de travail excessive y compris pendant les temps de repos.

3. Consultation du CSE sur le reclassement de Monsieur Daniel GARIN suite à la commission de reclassement du 14/09/23

M. RHARADE donne la parole à Armelle BLOND qui nous explique que lors de la commission de reclassement, elle a exploité les différentes possibilités de reclassement ainsi que les souhaits du salarié.

Le processus de reclassement n'ayant pas abouti Monsieur Daniel GARIN sera licencié pour inaptitude professionnelle.

Force Ouvrière a pris acte du respect des modalités de reclassement par l'employeur. Toutefois, Force Ouvrière déplore et ne cautionne pas ce licenciement qui fragilise la situation des salariés. **Force Ouvrière** a voté contre.

La direction ne nous a pas remis les documents nécessaires, notamment sur les propositions de poste proposées au salarié ainsi que le compte rendu de l'entretien de liaison.

4. Emploi social

4.1 Suivi des recrutements et état des postes vacants à date

M. RHARADE nous informe qu'il y a toujours des difficultés sur des recrutements qui tardent à se concrétiser.

Nous sommes confrontés à une situation difficile sur le plan de l'emploi.

Force Ouvrière constate qu'il y a toujours une soixantaine de poste en cours de recrutement. Au regard du retour de la commission emploi qui nous a fait part de ses inquiétudes, les choses ne vont pas s'arranger.

4.1.1 Point sur les créations de postes itinérants

M. RHARADE nous informe que les postes sont toujours en cours de finalisation.

Les postes actuels seront analysés pour éventuellement être requalifiés, voire supprimés selon les besoins et de nouveaux postes seront créés.

Il y aura 7 postes CTP (consultant.es en transition professionnelle), 2 RF (responsable de formation), 2 AF (assistant de formation) et environ 65 à 70 formateurs, il y aura aussi un renforcement sur le dispositif support chargé de mouvement, responsable de formation voire un renfort au service RH.

Force Ouvrière Comme déjà dit lors de notre compte rendu du 19/07/23, nous nous réjouissons de la partie prenante de la direction pour cette première démarche qui rentre enfin dans une réelle volonté de déprécarisation, ce qui va permettre un développement du dispositif itinérants, notamment, en ouvrant la diversité des emplois.

Mais néanmoins restons prudent et vigilant car entre une annonce et la réalité il peut y avoir des surprises.

4.2 Bilan sur les Entretiens Individuels

M. RHARADE nous informe qu'ils ne peuvent pas nous fournir le bilan suite à un problème technique. Il nous propose de reporter cet élément sur le mois d'octobre.

4.3 Retour de la commission Emploi Social pour l'analyse des documents trimestriels

Information Consultation sur le bilan social 2022 :

M. RHARADE donne la parole à Florence GODFRIN et Stéphane GAIOR qui nous présentent la restitution de la commission.

La commission a présenté au CSEE un rapport sur les mouvements de personnel du SID et sur les absences pour maladie ou congé de disponibilité au cours du premier semestre 2023. Selon ce rapport, le SID a enregistré 33 sorties de CDI, parmi lesquelles 7 démissions volontaires. Les autres motifs de départ sont les retraites (18), les ruptures de période d'essai (3), les 5 restants étant constitués par des licenciements pour diverses raisons ainsi qu'une rupture conventionnelle.

Le SID a également connu 42 sorties de CDD, dont une pour démission. Le bilan démontre que les arrêts pour maladie sont toujours très élevés mais pire, les durées de ces arrêts sont plus importantes.

Force Ouvrière constate avec inquiétude la hausse des départs de salariés en CDI et en CDD. Ces départs vont aggraver la situation déjà tendue du personnel, qui doit faire face à une carence de postes et à l'absence de remplaçants pour les salariés en arrêt-maladie.

Force Ouvrière : lorsqu'il y a une carence et lorsqu'un salarié est absent pour cause de maladie, cela peut entraîner des conséquences sur le fonctionnement de son équipe et de son service. Il est donc important de prévoir et de gérer les arrêts de travail, en tenant compte de leur durée, de leur fréquence et de leur motif. La prise en compte et le suivi des arrêts de travail par la direction doit permettre de maintenir la continuité du service, tout en respectant les droits et les besoins du salarié malade mais également à veiller à ne pas surcharger les autres salariés, qui peuvent se retrouver avec des tâches supplémentaires. Pour cela, il est nécessaire de solliciter des renforts internes ou externes pour justement éviter le report sur les autres salariés d'une charge de travail supplémentaire.

Force Ouvrière avait déjà dénoncé les dysfonctionnements notamment lors des CSEE des 20/09/2022 et 21/06/23 sur les conditions de travail et avait demandé des mesures concrètes pour améliorer la situation des salariés.

À ce jour, force est de constater que rien ne s'arrange et que la situation est de plus en plus critique.

Force Ouvrière demande une nouvelle fois à la direction de prendre des mesures urgentes pour améliorer les conditions de travail.

4.4 informations consultation sur le bilan social 2022

M. RHARADE rappelle que les documents nous ont été envoyés et que nous sommes toujours en phase d'informations.

5. Conditions de travail et santé sécurité

5.1. QVT

M. RHARADE nous présente Madame Stéphanie DE-DREUILLE, pilote QVT au sein de notre périmètre SID.

Force Ouvrière lui souhaite bienvenue au sein du périmètre SID.

5.1.1. Actions 2023 et demandes en cours

M. RHARADE nous informe qu'il y aura bien une expérimentation qui va démarrer en octobre.

Force Ouvrière : le flexible office, ou bureau flexible, est une forme d'organisation qui permet aux salariés de choisir leur lieu et leur horaire de travail, en fonction de leurs besoins et de leurs préférences. Pour Force Ouvrière, il est essentiel que la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) soient associées à la mise en place et au suivi de cette expérience, afin de garantir le respect des droits des salariés, la prévention des risques professionnels et la qualité de vie au travail.

5.2. Point de situation sur les RPS

M. RHARADE, nous informe qu'une situation vient d'arriver récemment et que ce sera la première mission de Stéphanie DE-DREUILLE.

Force Ouvrière : les fiches RPS et le traitement de celles-ci « un vaste sujet » !!!
Il y a toujours un manque de transparence dans les informations pour un travail plus constructif.

Le blocage de la direction sur le non-partage d'informations « dites confidentielles avec les élus du CSEE » n'a que trop duré. La situation des salariés reste en souffrance, alors que la direction nous informe que des cas RPS ont été clôturés ???

5.3. Information sur l'audit organisationnel paie/administration du personnel

M. RHARADE donne la parole à Caroline Brunet Directrice paie et ADP qui nous explique les problématiques rencontrées plus particulièrement sur les différentes façons de travailler dans les régions. Pour améliorer et fluidifier l'organisation, la direction a fait appel au cabinet Artimon pour mettre en place des solutions adaptées à nos besoins et à nos contraintes.

Force Ouvrière reste toujours méfiante sur la réorganisation d'un service, car nous avons malheureusement déjà vécu de mauvaises expériences pour les salariés.

Force Ouvrière réitère qu'une réorganisation ne doit pas être au détriment des salariés.

6. Avancement des travaux sur le centre d'Istres (7 août date du rétroplanning)

M. RHARADE donne la parole à Laurent Delalande qui nous présente le planning et l'avancement des travaux pour la deuxième phase nous n'avons pas le planning pour le moment.



Force Ouvrière : nous restons prudents sur les conditions de travail des salariés.

7. ASC — Vote sur la fin de l'activité CESU

Les élus ont voté à l'unanimité sur la fin de l'activité des CESU pour cette année.

Fin de la séance à 16h00

<https://foafpa.force-ouvriere.org>